

Inscription pour les Activités parascolaires



Chers parents,

Le Comité des Parents, en collaboration avec l'école NDI, vous propose pour l'année scolaire 2021-2022 différentes activités parascolaires par tranche d'âge. Ces activités auront lieu au sein de l'école. Elles sont proposées au prix de 125€/an/activité. Une question ? Contactez-nous : parents@ndi.be

Comment ça marche ?

- Mercredi 22.09.2021 de 7h30 à 9h00 :** Inscription et paiement obligatoire en liquide (salle paroissiale « Kring » située entre les deux cours de récréation, à côté de la salle de gymnastique)
- 30.09.2021 : Confirmation des inscriptions par email par le Comité des Parents
- 04.10.2021 : Début des activités avec +/- 25 séances tout au long de l'année scolaire
- 29.10.2021 : Remboursement si vous n'avez pas pu avoir la ou les activités souhaitées

Toute absence durant l'année, liée à des raisons personnelles (maladie, absence de l'enfant, quarantaine..) ou annulation pour mesures sanitaires, ne sera pas remboursée.



TALON D'INSCRIPTION :

A remettre sous enveloppe au Comité des Parents mercredi 22/09 avec la somme de 125€ par activité.

Marquez votre sélection avec un « X » dans la colonne « Inscription ». Les places aux activités sont limitées. Elles seront données en fonction de l'ordre d'inscription. Il est donc possible que l'activité choisie soit déjà complète. Dans ce cas, nous vous offrons la possibilité de choisir une activité alternative. Veuillez marquer l'alternative désirée avec un « A » et, si nécessaire, à quel « X » cette alternative fait référence.

| Jour | Heures | Activité | M1 | M2 | M3 | P1 | P2 | P3 | P4 | P5 | P6 | Inscription |
|----------|---------------|---------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-------------|
| Lundi | 12h55 à 13h45 | Eveil musical | | | | | | | | | | |
| | | Jeux de société | | | | | | | | | | |
| | | Initiation au volley-ball | | | | | | | | | | |
| | 15h40 à 16h30 | Judo* | | | | | | | | | | |
| Mardi | 12h55 à 13h45 | Psychomotricité | | | | | | | | | | |
| | | Aquarelle | | | | | | | | | | |
| | | Théâtre | | | | | | | | | | |
| | | Néerlandais | | | | | | | | | | |
| | | Jeux de société | | | | | | | | | | |
| Mercredi | 11h25 à 12h15 | Psychomotricité | | | | | | | | | | |
| Jeudi | 12h55 à 13h45 | Théâtre | | | | | | | | | | |
| Vendredi | 12h55 à 13h45 | Initiation Anglais | | | | | | | | | | |
| | 15h40 à 16h30 | Initiation Néerlandais | | | | | | | | | | |
| | | Judo* | | | | | | | | | | |

*Pour l'activité Judo un kimono est obligatoire !

Nom de l'élève : **Prénom :**

Classe :

Adresse e-mail pour la confirmation (lisiblement, en majuscules) :

.....

Prix total :

Les activités parascolaires proposées à vos enfants pour l'année 2021-2022 sont

Psychomotricité (s'adresse aux maternelles ; 2 groupes de 10 à 15 enfants).

L'intérêt et le développement moteur de l'enfant sont à la base d'une bonne coordination. L'enfant développera entre autres la maîtrise du corps (renforcement de la latéralité, prise de conscience de son corps et éducation de la posture et de l'équilibre), la maîtrise des déplacements (structurer l'espace et le temps).

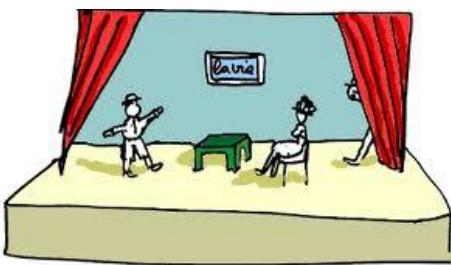


Eveil musical (pour les maternelles, groupe 10 à 12 enfants). Votre enfant aime la musique ? Il ne cesse de chanter ou de taper sur vos casseroles ? Lors de cet atelier, les enfants s'embarqueront dans la grande aventure de la musique de façon ludique et conviviale. Ils développeront le sens du rythme, découvriront plusieurs instruments de musique connus et moins connus, intégreront par le jeu quelques bases de pré-solfège. L'accent sera plus mis sur les jeux musicaux : le jeu du silence, de la grenouille, du chef d'orchestre,... On joue alors à reconnaître le son des instruments, à s'imiter les uns les autres. On se raconte des histoires ou on s'accorde sur un tempo pour faire un peu de musique ensemble.

Aquarelles et activités créatives (pour les 3^è, 4^è, 5^è et 6^{èmes} primaires, entre 10 et 15 enfants). Le cours d'aquarelle consiste à initier les enfants à l'utilisation des couleurs et à apprendre les différents effets techniques sur papier, toile, et même sur des galets.



L'activité créative est choisie avec l'enfant, en fonction de son âge et du nombre d'enfants. Cela peut être aussi bien la création de cartes de vœux (ambiance de Noël, fête des mamans, fête d'Halloween) que la réalisation de petits tableaux avec passe-partout par exemple.



Théâtre (1^{er} groupe pour les 1^è à 3^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants et 2^{ème} groupe pour les 4^è à 6^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants). Une année de pratique et d'exploration théâtrale pour enrichir sa créativité et son expression, construire un spectacle de théâtre et le jouer! Improvisation, corps et voix, construction du personnage, mise en scène et représentation pour vaincre sa timidité, se familiariser avec la prise de parole en public, s'intégrer dans un groupe en écoutant et respectant les autres.

Judo (1^{er} groupe de la 1^è à la 3^{ème} primaire, entre 8 et 12 enfants et 2^{ème} groupe pour les 4^è à 6^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants). Le judo est un art martial moderne. Son apprentissage contribue au développement physique et intellectuel (habiletés motrices, équilibre, locomotion, préhension, etc.) des enfants et les aide à construire des relations sociales de qualités (suivi du code de bonne conduite, respect). Les enfants apprendront les techniques de bases du judo et le code de bonne conduite. Ils pourront grandir dans la pratique du judo en passant leur ceinture.

Les enfants devront se munir obligatoirement d'une tenue adéquate judogi ou kimono.

Jeux de société (2 groupes sont proposés cette année: un 1^{er} groupe pour les 1^è et 2^{èmes} primaires et un second groupe pour les 3^è, 4^è, 5^è et 6^{èmes} primaires). Ce parascolaire propose aux enfants de découvrir des jeux de société (jeux de plateau, jeux de cartes, jeux de stratégie, jeux de mémoire ...). L'objectif est d'apprendre à collaborer, à mieux communiquer, à suivre des règles mais aussi de découvrir des stratégies, de développer sa logique et bien sûr de s'amuser, ... Les jeux seront proposés par modules/thèmes. Les enfants découvriront les règles ainsi que les différentes stratégies qui peuvent être mises en place tout en s'amusant. A la fin du module, de petites fiches explicatives des différents jeux testés seront distribuées aux élèves afin de pouvoir, pourquoi pas, se faire offrir son jeu "coup de cœur" pour l'une ou l'autre occasion et ainsi le faire découvrir à toute la famille !

Volley-ball (s'adresse aux 5^è et 6^{èmes} primaires, entre 8 et 12 enfants). Tout au long des séances, Mr Luc initiera les enfants aux techniques de ce sport de ballon. Ils évolueront du netball vers le volley-ball. Ils apprendront à construire le jeu, à progresser dans le toucher de ballon tout en jouant, bougeant et s'amusant en équipe.

Ateliers linguistiques :

Cette année, nous proposons aux élèves un atelier **initiation au Néerlandais** pour les 2^è et 3^{èmes} maternelles, un groupe **initiation Anglais** pour les 1^{ères} et 2^{èmes} primaires et ainsi qu'un groupe **Néerlandais** pour les 3^è et 4^{èmes} primaires.

Chaque groupe comprendra entre 8 et 12 enfants. L'accent sera mis sur la découverte et le plaisir d'apprendre une autre langue. Les enfants bénéficient d'un apprentissage en douceur, par le jeu, le chant et le récit d'histoires mais aussi via des supports didactiques. Ces activités servent de support à l'échange verbal et à l'acquisition de vocabulaire spécifique.

Modalités pratiques de l'activité parascolaire :

- Les parascolaires sont réservés aux élèves de l'Ecole Notre-Dame Immaculée uniquement.
- Le nombre d'élèves par activité parascolaire est limité afin d'assurer le bon déroulement de celle-ci. En cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.
- L'inscription est annuelle c'est-à-dire que l'élève s'engage à suivre l'activité tout au long de l'année scolaire. En cas d'absences, justifiées ou non, aucun remboursement ne sera effectué.
- L'inscription à l'activité sera ferme après réception du paiement.
- Si le nombre de participant par activité est inférieur au minimum requis (8 élèves), le comité des parents se réserve le droit d'annuler l'activité et le remboursement de celle-ci se fera via virement bancaire.



La participation et le paiement à l'activité parascolaire donne lieu à une déduction fiscale.
La déduction fiscale de l'activité parascolaire sera reprise sur l'attestation fiscale 2021 de l'école et permettra donc de retoucher ±50% du prix après impôts.

Prix de l'activité parascolaire : Le prix de l'activité parascolaire est fixé à 125,00 € par enfant et par activité pour l'ensemble de l'année. Ce montant comprend l'encadrement de l'activité, le matériel nécessaire à l'activité et l'assurance.

Malheureusement, il ne nous est pas possible d'organiser des séances d'essai.

Pour le JUDO, le kimono est obligatoire ! Veillez à en faire l'acquisition.

L'école ne fait aucun bénéfice sur le parascolaire mais, au contraire, le soutient financièrement pour rendre possible son organisation.

Procédure d'inscription : Déposez une enveloppe fermée au nom de l'enfant avec la mention : « inscription activité parascolaire », dans laquelle vous aurez déposé le montant exact de 125,00 € par activité, en liquide et le talon d'inscription complété lisiblement.

**ENVELOPPE A REMETTRE MERCREDI 22 SEPTEMBRE ENTRE 7H30 ET 9H00 AU COMITE DES PARENTS
(LORS DE LA PERMANENCE DANS LA SALLE PAROISSIALE « KRING » SITUEE ENTRE LES DEUX COURS, A COTE DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE) ET JUSQU'AU 24 SEPTEMBRE AU PLUS TARD AU SECRETARIAT.**

Nous remercions d'ores et déjà Madame la Directrice, Monsieur le Directeur et les enseignants pour leur collaboration dans l'organisation pratique de ces activités tout au long de l'année.

Le Comité des parents.

